

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 13 (1868)  
**Heft:** (10): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse  
  
**Artikel:** Le profil de la fortification de campagne [fin]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347457>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE PROFIL DE LA FORTIFICATION DE CAMPAGNE.

(Fin.)

La figure 3 (pl. I) donne d'après v. Wurmb un abri détaché construit à la hâte avec les matériaux que l'on trouve sous la main. La paroi postérieure est recouverte de menus branchages pour empêcher la terre de tomber par les interstices entre les bois.

Les baraques en terre serviront quelquefois d'abris; placées au pied des faces faisant front à l'ennemi, on tournera leur entrée contre l'extérieur et leur couverture sera à l'épreuve des éclats seulement; dans les autres cas elles feront face à la gorge et leur toiture devra être à l'épreuve des obus.

L'abri du fort Wagner déjà cité était remarquable par ses dimensions; il pouvait contenir 1500 hommes et comprenait un abri détaché, parallèle à la face orientale de l'ouvrage et reliant trois abris perpendiculaires, dans le fond d'un desquels était placé un magasin à munition. Les figures 4-6 (pl. II) indiquent suffisamment la position et le genre de construction de cet abri, pour nous dispenser de le décrire plus en détail; la figure 6 montre en outre l'état dans lequel les troupes du Nord le trouvèrent dans la nuit du 6 septembre après le départ des Confédérés.

Disons pour conclure ce paragraphe qu'il n'est pas possible de fixer un type d'abri parfait à employer exclusivement. C'est à l'officier du génie à peser, dans chaque cas, les avantages et les inconvénients des divers systèmes et à adopter celui qui se prête aux circonstances tout en remplissant le mieux possible les conditions idéales de l'abri, conditions que nous établirions comme suit:

1° Etre assez vaste pour contenir pendant un certain temps toute la garnison de l'ouvrage.

2° Etre indestructible de loin et assurer à la garnison une protection convenable, soit contre les effets immédiats des projectiles, soit contre leurs éclats.

3° Posséder des communications faciles avec les lignes de feu à occuper, sans toutefois gêner celles du terreplein ou du réduit avec ces mêmes lignes.

4° Etre construit de telle sorte que l'eau ne puisse y séjourner, que le renouvellement de son atmosphère soit suffisant et que la lumière n'y fasse pas complètement défaut.

Nous ne nous sommes occupés que du profil pour infanterie; en terminant, nous examinerons celui pour *l'artillerie*.

Celle-ci devant chercher à s'opposer à la canonnade éloignée de

l'ennemi, il est important que le parapet assure à la batterie le maximum de protection possible. Malheureusement il est fort difficile de satisfaire à cette condition sans compromettre en quelque mesure l'efficacité du tir et sans diminuer l'étendue du champ de tir ou la facilité de la manœuvre des pièces.

Vis-à-vis de la précision des canons rayés, les embrasures profondes deviennent inadmissibles sur les faces exposées au feu direct; outre qu'elles limitent considérablement le champ de tir, ces ouvertures offrent un but à l'adversaire et affaiblissent beaucoup le parapet; elles sont de plus promptement obstruées et mises hors de service, même au moyen de pièces auxquelles on ne peut répondre.

Les batteries blindées, placées derrière un parapet, présentent nécessairement les mêmes défauts; la tête de leur blindage est très difficile à masquer et les volets destinés à empêcher les projectiles d'entrer dans la batterie ne peuvent être assez épais pour résister aux obus; ceux qui arrêtent la mitraille ne jouent plus après avoir reçu quelques salves.

Les embrasures profondes et les batteries blindées seront donc reléguées sur les points à l'abri des feux directs; elles conviendront particulièrement pour battre les intervalles des ouvrages et les approches des forts collatéraux.

D'un autre côté le tir en barbette expose grandement les artilleurs, surtout si l'on ne dispose que d'affûts de campagne.

Nous ne citerons parmi les palliatifs proposés pour remédier à cet inconvénient, que ceux dont la simplicité permet l'application à la fortification de campagne.

Les figures 11, 12 et 13 (pl. I) donnent le modèle d'épaulement adopté par le colonel de Pidoll, chef du génie à l'armée de Benedeck<sup>(1)</sup>. On y remarque l'emploi heureux de bonnettes et de fossés de chargement ainsi que des petits magasins à munition pour chaque pièce. La construction de ces épaulements avait été exercée avec soin avant l'entrée en campagne et les troupes du génie acquirent une telle habileté dans ce travail qu'elles élevèrent à plusieurs reprises de pareilles batteries pour 8 pièces en 4 ou 5 heures, même quelquefois sous le feu de l'ennemi<sup>(2)</sup>.

On a proposé d'augmenter la hauteur de genouillère, si faible pour les pièces de campagne, en plaçant ces dernières sur un châssis pivo-

(<sup>1</sup>) *Oester. milit. Zeitschrift*, 1866, X. Heft: Die flüchtigen Befestigungen auf dem Schlachtfelde von Koeniggrätz.

(<sup>2</sup>) *Oester. milit. Zeitschrift*, 1868, I. Heft: Die Verwendung der k. k. Pionniere im Feldzuge 1866.

tant sur un axe vertical et supporté par un cadre de poutrelles, tenant lieu de plateforme (fig. 11, 12 et 13, pl. II). Cette disposition facilite le pointage, si l'on a soin de maintenir le châssis en position. Pour mettre la pièce en batterie, on enlève la partie postérieure du cadre, assemblée à boulons sur les 2 gîtes et on incline le châssis de manière que ses deux longerons affleurent le sol, tandis que sa crosse s'abaisse dans une excavation ménagée à cet effet.

Pour diminuer l'ouverture extérieure des embrasures il faudrait entailler leur fond parallèlement à la ligne de tir au lieu de le diriger suivant la ligne de mire.

Cela exigerait l'emploi exclusif du cadran pour le pointage et empêcherait le tir rapproché; mais la diminution de profondeur qui en résulte pour l'embrasure n'est pas à dédaigner, surtout aux grandes distances, de manière qu'il conviendra souvent de construire dans un même ouvrage des emplacements pour le tir éloigné et des barbettes pour le moment de l'assaut.

On a tenté enfin d'élever la pièce jusqu'au niveau de la plongée, au moment de faire feu, puis de l'abaisser aussitôt suffisamment pour que le chargement pût se faire sans danger. Quoique aucun mécanisme satisfaisant de ce genre n'ait été inventé jusqu'à ce jour, il semble toutefois que la solution du problème des abris pour canons en batterie doit être cherchée de ce côté.

La supériorité qu'aura ordinairement l'artillerie de l'attaque sur celle d'un ouvrage pris en particulier, supériorité d'autant plus grande que le défenseur est obligé de ménager ses pièces pour le combat sur les abords et dans l'intérieur de la position, amènera à construire des abris découverts immédiatement en arrière des parapets, ou mieux encore des abris blindés, pour recevoir les pièces au moment où elles renoncent temporairement à la lutte.

Le moyen de s'opposer d'une manière efficace à la canonnade éloignée de l'ennemi ne réside donc pas dans l'organisation du profil des ouvrages de campagne, mais il dépend de leur tracé, du choix de leur emplacement, de la disposition des lignes et d'autres questions que nous aurons l'occasion de retrouver.



La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Elle publie en supplément, une fois par mois, une **Revue des Armes spéciales**.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour la France et l'Italie, franc de port, 10 fr. par an ; 5 fr. par trimestre. — Pour les autres Etats, franc de port, 15 fr. par an. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Les demandes d'abonnement pour l'étranger peuvent être adressées à M. TANERA, libraire-éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris. Celles pour l'Italie à MM. BOCCA, frères, libraires de S. M., à Turin.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne.